



## UN VOLET « INONDATION » INTÉGRÉ AUX GRANDS PROJETS URBAINS DE VICHY COMMUNAUTÉ (03)

Confrontée à des phénomènes d'inondation par l'Allier et ses affluents, ou par de fortes pluies, l'agglomération de Vichy intègre un volet inondation à chacun des projets urbains, conciliant solutions techniques et solutions organisationnelles et préventives.



### CONTEXTE

#### > Territoire

Situé à la limite des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, le territoire de Vichy Communauté est composé de 39 communes et compte 84.000 habitants. Traversé par plusieurs cours d'eau dont l'Allier, le territoire de Vichy Communauté est classé « territoire à risques importants » depuis 2012. En effet, alors que Vichy Communauté compte près de 8.000 habitants et 4.000 emplois en zone inondable, des phénomènes d'inondation par ruissellement urbain se développent également. C'est pourquoi, la collectivité élabore une stratégie locale de gestion du risque de crues basée sur 3 piliers : éviter (mais déjà 2.000 bâtiments sont construits en zone inondable), réduire et compenser.

#### > La collectivité et son projet de territoire durable

A l'horizon 2025, l'agglomération s'est fixée l'objectif de transformer l'image du territoire en « celui d'un espace exemplaire sur le plan écologique, où les modes de déplacement doux permettront de rejoindre le centre urbain pour travailler ou de s'évader vers la campagne en suivant les itinéraires de promenade aménagés le long de l'Allier.../... Le réaménagement cohérent du territoire profitera à toute l'économie touristique. Des zones d'activités revivifiées contribueront à la création d'emplois.../... la mise en valeur des sources et l'émergence d'un plateau d'économie sportive ultra-moderne. »

Au-delà du plan intercommunal de sauvegarde et de continuité des activités pour les propres compétences de l'agglomération, ainsi que l'appui qu'elle apporte sur le territoire, elle a prévu à court terme cinq projets d'aménagement urbain intégrateurs de solutions concrètes, qu'elle met en avant pour :

- Améliorer la qualité urbaine et renouveler l'image de l'agglomération
- Favoriser le développement des activités économiques en place
- Favoriser la réappropriation de la rivière par les habitants

Le volet inondation de ces projets urbains alimente l'élaboration de la stratégie locale de gestion des inondations avec des actions opérationnelles.

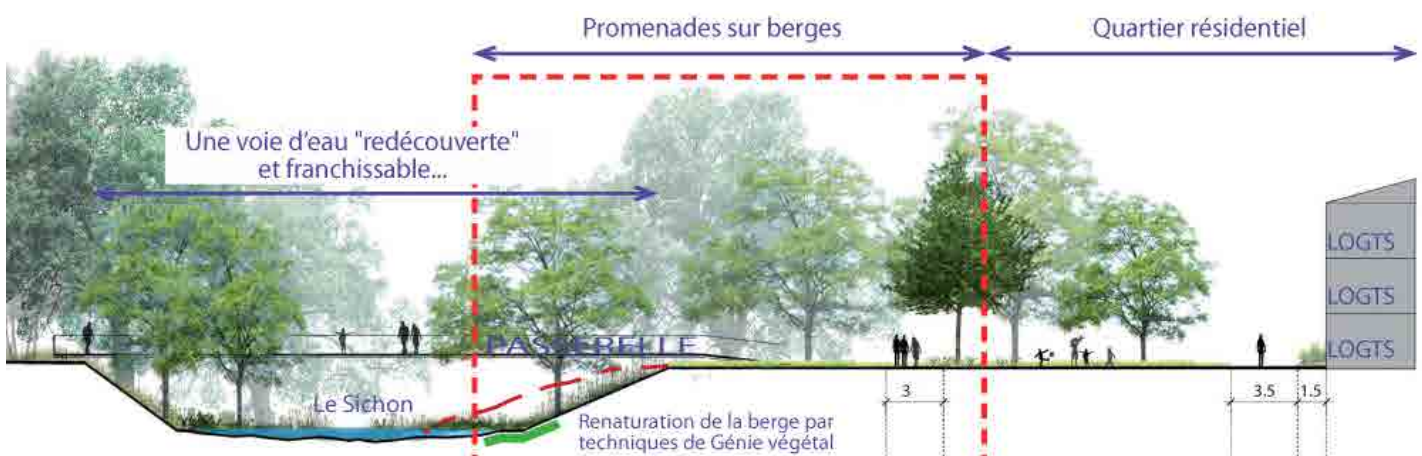
## > Objectifs opérationnels

Ces projets d'aménagement intègrent notamment :

- **La Via Allier et boucles** : cette voie verte s'intègre au projet d'aménagement et de mise en valeur du secteur des têtes de ponts dans la continuité des études menées par Vichy Communauté sur les risques d'inondation. Ce dernier contribuera à réduire la vulnérabilité aux inondations des logements et autres équipements du secteur, de développer les loisirs et le tourisme, d'améliorer les échanges entre les deux rives...
- **La rénovation des bords du Lac d'Allier** : ce projet a été mené conjointement avec les villes de Bellerive-sur-Allier et Vichy, cette dernière réalisant simultanément le curage du plan d'eau et la rénovation des vannes du barrage.
- **La modernisation du plateau d'économie sportive**, qui profitera simultanément à la pratique de très haut niveau et au développement du sport pour tous, tous deux facteurs d'attractivité originaux de Vichy Communauté.
- **La rénovation urbaine du quartier de Presles-Darcins**, quartier prioritaire au sens de la Politique de la ville, proche de la gare, de l'hôpital et d'une zone commerciale, il constitue un secteur stratégique à reconquérir.
- **La réhabilitation du Sichon, affluent de l'Allier, en cœur urbain**, avec la renaturation de ses berges et la création d'une promenade piétonne et cyclable. Cette promenade créée tout le long de son lit constituera un nouvel axe structurant transversal à l'itinéraire nord-sud en cours de développement le long de l'Allier.

Dans chacun de ces projets, ont été réfléchies ou déjà mises en œuvre :

- **des solutions techniques pour gérer l'aléa « inondation »**
  - réduction de la vulnérabilité des infrastructures (station AEP, réseau d'assainissement, réseau électrique),
  - réorganisation de la circulation dans tout un quartier facilitant la gestion de crise et permettant de résoudre des problèmes de circulation quotidienne,
  - restauration écologique des berges qui agissent aussi comme puits de carbone...



Renaturation des berges du Sichon dans le quartier des **Presles-Darcins** © illustration: Axe Saône

### • Des solutions organisationnelles et préventives :

- acquisitions foncières en zone inondable, y compris des habitations pour des populations en situation précaire ou des constructions illégales (l'agglomération s'est engagée de longue date dans cette politique),
- pose de repères de crues,
- concertation autour des aménagements... notamment avec les gestionnaires des réseaux : eau potable, électricité, collecte des déchets,
- sensibilisation à la nécessité de l'adaptation au risque.

## > Point d'étape à mi-2020

Le réaménagement de la rive gauche du lac d'Allier s'est achevé en 2020. Il a bénéficié d'une analyse spécifique pour déterminer la création de valeur que génère un projet d'aménagement : quels bénéfices économiques sont apportés par l'amélioration du cadre de vie, la diminution des dommages aux biens ou les services rendus par la nature : ainsi l'euro investi dans ce projet rapporte 1,30 euros en retour.

L'ensemble des démolitions, réalisées dans la plaine inondable, permettent de conforter l'accueil de manifestations et de compétitions sportives de haut et très haut niveau et de devenir centre de préparation aux jeux olympiques. Vichy Communauté est labellisée « Terres de jeux 2024 ». Son plateau sportif, qui existe dans la plaine alluviale depuis les années 1960, est au cœur du projet urbain et s'inscrit dans la stratégie de gestion du risque en diminuant le nombre de logements exposés et en réduisant les dommages potentiels aux constructions et aux activités économiques.

Tous les projets de l'agglomération sont désormais traités avec comme préoccupation :

- d'adapter le territoire au risque d'inondation par l'aménagement en réduisant sa vulnérabilité,
- et d'accompagner les acteurs des territoires dans la réduction de leur propre vulnérabilité.



Repères de crues - © Vichy Communauté

### Pour en savoir plus...

#### Sources et contacts

##### Vichy Communauté

9 Place Charles de Gaulle, 03200 Vichy

##### Mathieu Boisseau,

directeur du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

[m.boisseau@vichy-communaute.fr](mailto:m.boisseau@vichy-communaute.fr)

Tél. 04 70 96 57 38

#### Les acteurs impliqués

- Les collectivités locales
- L'État
- L'Europe
- La Région Auvergne- Rhône-Alpes
- Le Département de l'Allier
- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Fiche réalisée par



Avec le soutien de

